



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION (MATD)

AGENCE NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUE (ANASP)

UNITE DE GESTION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT DE CONAKRY (UGPAC - 2GUI 1002)

Financement : Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) et Gouvernement Guinéen

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ

RECTIFICATIF A L'AVIS DE PREQUALIFICATION

(LIMITE AUX ENTREPRENEURS DES PAYS MEMBRES DE LA BID)

Publié le lundi 28/02/2022 dans les journaux locaux et sites internet

- ✓ **Pays** : République de Guinée
 - ✓ **Nom du Projet** : Projet d'Assainissement de Conakry (PAC)
 - ✓ **Nom du Secteur** : Infrastructures Sociales
 - ✓ **Brève Description des Travaux** : Réalisation de Canaux Primaires, Secondaires et Tertiaires de Drainage des Eaux Pluviales, des Bassins Versants de Ratoma (28.663 ml) et de Matoto (26.954 ml)
 - ✓ **N° du financement** : 2GUI 1002
 - ✓ **Intitulé du Marché** : Travaux de Réalisation de Canaux de Drainage des Eaux Pluviales
 - ✓ **AOI/PM N°** : 01/MATD/ANASP/UGPAC/2022
5. **Le point 5** de l'Avis de Préqualification (limité aux entrepreneurs des pays membres de la BID) **est modifié** ainsi qu'il suit : « **les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de préqualification en français en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après (point 8) accompagnée du versement non remboursable de deux Millions six cent mille Francs Guinéens (2.600.000 GNF)** ».
- 6.

NB : Les points 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 6 ; 7 et 8 du même Avis restent sans changement.

Conakry le 01/03/2022.

Pour l'Agence d'Exécution



Madame FOFANA Nenbour DIALLO
Directrice Générale Adjointe de l'ANASP